

Fédération HoReCa Wallonie ASBL, Av. G. Bovesse 35 bt1, 5100 JAMBES Contact: <u>info@horecawallonie.be</u>

NE: 0416.290.940

Communiqué de presse de la Fédération HoReCa Wallonie Le secteur Horeca prêt pour la tournée minérale!

01 février 2023

Plaisir, accueil et rentabilité ne sont pas incompatibles avec la sobriété.

Ce 1^{er} février débute la Tournée minérale, l'initiative de la Fondation contre le Cancer qui met les consommateurs au défi de ne pas boire d'alcool pendant un mois. Le succès de cette campagne, plus récente que les campagnes BOB, montre très clairement l'intérêt grandissant des consommateurs pour les boissons non alcoolisées. Cette tendance est bel et bien durable et devrait s'amplifier.

De plus en plus de consommateurs diminuent aujourd'hui leur consommation d'alcool voire y mettent un terme. La Fédération HoReCa Wallonie est d'avis que cette tendance qui se marque très fort dans les établissements Horeca, nécessite des réponses appropriées permettant de réelles opportunités.

Pour répondre à cette demande grandissante, le secteur Horeca doit faire preuve de créativité pour continuer à séduire la clientèle en multipliant les propositions de boissons traditionnelles, artisanales et locales. Une offre de boissons sans alcool de qualité et plus variée permet d'attirer ces clients et de leur offrir une valeur ajoutée. Composer ses propres boissons exclusives est un atout renforçant l'attractivité de l'établissement et permettant une communication spécifique.

Pour aider les entrepreneurs, des formations et conseils pratiques sont dispensés par le secteur, depuis plusieurs années, leur permettant de s'inspirer et d'enrichir leurs cartes de boissons sans alcool – des basiques aux mocktails plus élaborés –, sans oublier les techniques de vente et de promotion.

Une offre de boissons non alcoolisées variée et de qualité est maintenant disponible dans la plupart des établissements HoReCa pour débuter la Tournée minérale 2023!

La Fédération HoReCa Wallonie profite du lancement de cette campagne Tournée minérale pour rappeler sa revendication d'appliquer aux boissons non alcoolisées un taux réduit de TVA à 6%, une revendication pour aider à faire face à la crise économique et également soutenir le plan fédéral de lutte contre l'abus d'alcool et ses objectifs de santé publique.

Contact presse : Luc Marchal – Président de la Fédération HoReCa Wallonie : 0475/42.24.02

